

**Réponse municipale à l'interpellation de la Conseillère Patrizia Clivaz Luchez et Consorts
«sur l'accueil des réfugiés du camp de Moria»**

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité répond comme suit à l'interpellation de Madame la Conseillère Patrizia Clivaz Luchez et Consorts «sur l'accueil des réfugiés du camp de Moria» déposée et lue au Conseil communal du 2 novembre 2020.

Les 12'000 personnes, dont 4'000 enfants, qui «vivent» dans le camp de Moria (île de Lesbos en Grèce) ont vu, en septembre de cette année, leur situation se dégrader à la suite de l'incendie – volontaire ? – qui a détruit une part importante des «logements» installés.

À l'appel à l'aide de la Grèce, la Confédération, dont dépend en premier lieu la politique d'asile, avait alors répondu en acceptant d'accueillir 20 enfants et jeunes en Suisse. La Suisse engage également des moyens tant humains, logistiques que financiers directement sur place.

Jugeant que la réponse de la Confédération n'était pas la hauteur de la situation, la Ville de Zurich avait aussitôt lancé un Appel au Conseil Fédéral lui demandant de réunir au plus vite une Conférence nationale réunissant des Villes et des Cantons désireux d'accueillir sur leur territoire un nombre plus important de personnes réfugiées en provenance de l'île de Lesbos.

Cet «Appel des Villes» a été repris à leur compte par les Villes de Lausanne et Genève. Lancé en septembre 2020, l'Appel des Villes réunit des Villes comme Neuchâtel, Fribourg, Moutier, Delémont.

Voici la réponse de la Municipalité à la question de l'interpellation :

La Municipalité est-elle disposée à rejoindre l'Appel des Villes Suisses et à écrire à la Confédération pour lui faire part de sa disponibilité à accueillir des victimes, notamment des familles et de mineurs non accompagnés, du drame humanitaire que l'incendie de Moria représente ?

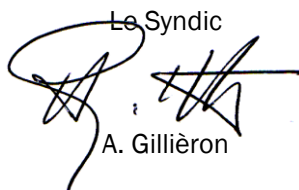
Réponse :

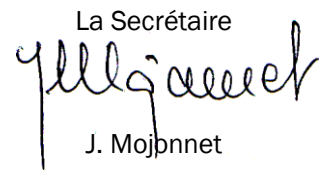
La Municipalité était toute disposée à répondre favorablement à l'Interpellatrice en rejoignant l'Appel des Villes ... or nous arrivons - hélas - comme grêle après la vendange puisque la Confédération a déjà répondu négativement à cet Appel; c'est en septembre que nous aurions dû - les uns et les autres - être plus attentifs à cette situation sur l'île de Lesbos. Nous le serons à l'avenir.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, d'accepter la réponse municipale à l'interpellation de Madame la Conseillère Patrizia Clivaz Luchez et Consorts «sur l'accueil des réfugiés du camp de Moria».

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 30 novembre 2020.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

A. Gillièron

La Secrétaire

J. Mojonnet

Réponse présentée au Conseil communal en séance du 7 décembre 2020.